

Conseil communautaire du Jeudi 23 Mai 2019

DELIBERATION N° 2019-CC-3S-DBR-17_1

EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

Sainte-Anne, l'an deux mille dix-neuf, le 23 Mai,
Sur Convocation en date du 17 mai 2019
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT Président,

M. Francs BAPTISTE ayant été désigné secrétaire de séance,

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil communautaire : 42

Conseillers présents : 25

Conseillers représentés : 2

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - MM. Christian THENARD - Jean-Claude CHRISTOPHE - Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Roberte MERI - M. Cédric CORNET - Mme Liliane MONTOUT - MM. Lucien GALVANI - Duniere AGLAS - Mme Mariette MANDRET - MM. Eric LATCHOUMANIN - Jean FAHRASMANE – Jean DAIJARDIN - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Raymond PARSHAD - Mme Christiane CLARA ép. DELANNAY – M. René NOEL.

EXCUSES : MM. Laurent BERNIER – Jean-Claude PIOCHE – Jocelyn CUIRASSIER (Procuration à Francs BAPTISTE) - Solaire COCO - Mmes Ghislaine GISORS - Nadia CELINI - M. José SEVERIEN – Mmes Félicienne GANTOIS - Sylvia LAPTES – Olivia JEAN ép. RAMOUTAR BADAL - Michelle MAXO - Valérie HUGUES - Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR (Procuration à Teddy MARY) - Diana PERRAN - M. Jean-Luc PERIAN – Mme Cynthia DINANE.

ABSENTS : Mme Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu le budget primitif 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent ;

Vu l'avis favorable de la Commission Finances/Ressources Humaines du 14 mai 2019 ;

Considérant que l'Assemblée délibérante s'est assurée que le receveur a repris, dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans les écritures ;

Rapport,

Le compte de gestion de l'exercice 2018 de la communauté d'agglomération « La RIVIERA DU LEVANT » présente un résultat de clôture excédentaire de **5 649 163,84 €**.

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT DE CLÔTURE 2018

	Résultat à la clôture de l'année 2017	Part affectée à l'investissement en 2018	Résultat comptable de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Investissement	- 1 935 027,54		1 570 283,04	- 364 744,50
Fonctionnement	6 697 284,53	1 641 226,91	957 850,72	6 013 908,34
TOTAL	4 762 256,99	1 641 226,91	2 528 133,76	5 649 163,84

Ces résultats sont conformes à la fiche récapitulative du résultat du compte de gestion 2018 de Madame la Comptable Publique.

Par 27 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, la majorité requise des suffrages étant atteinte,

DELIBERE

ARTICLE 1^{er} : Approuve l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

ARTICLE 2 : Approuve l'exécution du budget de l'exercice en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

ARTICLE 3 : Atteste que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé conforme par l'ordonnateur, présente les mêmes résultats que le compte administratif ;

ARTICLE 4 : Approuve le Compte de gestion 2018 de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant pour un résultat de clôture excédentaire déterminé comme suit :

	Résultat à la clôture de l'année 2017	Part affectée à l'investissement en 2018	Résultat comptable de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Investissement	- 1 935 027,54		1 570 283,04	- 364 744,50
Fonctionnement	6 697 284,53	1 641 226,91	957 850,72	6 013 908,34
TOTAL	4 762 256,99	1 641 226,91	2 528 133,76	5 649 163,84

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le,

Et publication ou notification
le,

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

Jean-Pierre DUPONT

